

CONCOURS PROFESSIONNEL 2024 POUR L'ACCÈS AU GRADE DE CONTRÔLEUR PRINCIPAL DE L'INSEE

Septembre 2024

ÉPREUVE DE RÉDACTION D'UNE NOTE DE SYNTHÈSE (durée 3 heures – coefficient 2)

SUJET A :

RÉDACTION D'UNE NOTE DE SYNTHÈSE À L'AIDE DES ÉLÉMENTS D'UN DOSSIER À
CARACTÈRE ÉCONOMIQUE OU SOCIAL

Le sujet comporte 23 pages

Une attention particulière sera accordée à la présentation, à l'orthographe et à la syntaxe.
L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Mesurer la croissance

A partir des documents présentés, vous exposerez en quoi le produit intérieur brut (PIB) peut être un indicateur pertinent pour mesurer la croissance, ainsi que ses limites. Ensuite vous pourrez mettre en avant d'autres approches pour appréhender la croissance.

Documents

Document 1 : Insee en bref « Pour comprendre la croissance économique ».....	3
Document 2 : Le PIB reste-t-il un indicateur pertinent ?.....	4
Document 3 : Santé, éducation, services administratifs : la difficile mesure des activités non marchandes en temps de crise sanitaire.....	8
Document 4 : Au-delà du PIB, quelles mesures alternatives ?.....	11
Document 5 : La consommation faite maison.....	15
Document 6 : Croissance et bonheur.....	18
Document 7 : L'émergence du « bonheur national brut ».....	21
Document 8 : Quels indicateurs pour mesurer la qualité de la croissance ?.....	22

Document 1 : Insee en bref « Pour comprendre la croissance économique »

<https://www.insee.fr/fr/information/2549709>

• Qu'est-ce que la croissance ?

La **croissance** économique de la France est l'évolution de la richesse produite sur le territoire français entre deux années ou entre deux trimestres. Cette richesse est appelée produit intérieur brut (PIB).

Qu'est-ce que le PIB ? Pour comprendre, un détour chez un boulanger...



Pour faire du pain, un boulanger a notamment besoin de farine et d'électricité. Ce sont les **consommations intermédiaires** (CI), utilisées pour la **production** (P) du pain.

La production du boulanger, c'est le pain. Pour déterminer la richesse créée, appelée **valeur ajoutée** (VA), il faut soustraire du prix du pain le montant des consommations intermédiaires, la farine et l'électricité. La valeur ajoutée se calcule en euros.

Pour une baguette à 1€, la valeur ajoutée du boulanger est donc égale au prix de production (1€) moins les prix des consommations intermédiaires (0,30€ de farine et 0,15€ d'électricité dans notre exemple). Elle est ici de 0,55€.

Qu'est-ce que le PIB ? Pour un pays, c'est le même principe



Pour tout producteur de biens ou de services (boulanger, chauffeur routier, coiffeur...), on calcule sa valeur ajoutée de la même façon.

$$\text{Valeur ajoutée} = \text{Production} - \text{Consommation Intermédiaire}$$

Le produit intérieur brut d'un pays est égal à la somme des **valeurs ajoutées** des producteurs résidant sur son territoire.

Le PIB, c'est la richesse créée par les activités de production.

Du PIB à la croissance

La croissance est l'évolution du produit intérieur brut (PIB) sans tenir compte de la variation des prix.

Si on a produit 100 l'année dernière et 110 cette année, ce peut-être parce qu'on a produit 10 % en plus ou parce que les prix ont augmenté de 10 %. En réalité, c'est en général un peu des deux ! Les quantités produites ont augmenté et les prix aussi.

La **croissance** correspond à la **seule évolution des quantités produites**. Elle est exprimée en pourcentage (%).



À quoi sert la richesse produite ?

Pour **deux tiers**, la richesse produite sert à rémunérer le travail des salariés et des personnes travaillant à leur compte. **Le tiers** restant revient aux entreprises et aux administrations publiques.

Les **ménages** utilisent leurs revenus pour consommer des biens et des services ou épargner (par exemple en vue d'acheter un logement). Les **entreprises** utilisent leur part pour financer les moyens nécessaires à leur production (usines, machines, locaux, etc.). Les **administrations publiques** s'en servent pour financer les investissements publics (écoles, hôpitaux, routes, etc.).

Le **PIB**, qui mesure la **richesse produite** (VA), correspond donc également à l'**ensemble des revenus distribués**, mais aussi à la consommation et à l'investissement et donc à la **dépense**.

Document 2 : Le PIB reste-t-il un indicateur pertinent ?

Publié le 3 avril 2023 sur le blog de l'Insee, <https://blog.insee.fr/le-pib-reste-t-il-un-indicateur-pertinent/> par Nicolas Carnot, Guillaume Houriez, Sébastien Roux, Insee.

Le terme « PIB » est passé dans le langage courant, pour autant peu de gens savent précisément ce qu'il recouvre. Dans le monde économique et au-delà, les critiques ne manquent pas : le PIB mesurerait mal l'activité économique ; le PIB devrait mesurer autre chose. Développé au milieu du 20e siècle, le PIB continuerait à avoir du succès mais passerait aujourd'hui à côté de l'essentiel.

Dans ce billet, nous expliquons en quoi le PIB et surtout l'architecture du *Système de Comptabilité Nationale* qui le sous-tend conservent leur pertinence pour analyser un grand nombre de questions économiques, comme l'évolution du partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits, ou celle des finances publiques par exemple. Le PIB et les comptes nationaux permettent des comparaisons, notamment entre pays et entre périodes temporelles, et fournissent une information régulière et rapide utile aux décisions de politique économique. Des défis de mesure se posent néanmoins dans le cadre du système actuel de comptabilité. [...]

Les comptes nationaux et leur indicateur phare, le Produit intérieur brut (PIB), ont été mis au point au milieu du 20^e siècle pour répondre aux préoccupations de l'époque : le chômage de masse induit par la Grande Dépression, la mobilisation des ressources nationales (pendant la seconde guerre mondiale, et après pour la reconstruction), le développement de l'État et des politiques économiques. Les normes de comptabilité nationale se sont rapidement développées dans un cadre international tandis que méthodes et sources s'enrichissaient considérablement (A. Vanoli , 2002).

Le PIB est un indicateur résumé de l'activité économique

Qu'est-ce que le PIB ? Une discussion conceptuelle de ce sujet, qui est d'importance, va au-delà de l'objet de ce billet (Blanchet et Fleurbaey, 2022). On se limitera ici à rappeler, de façon schématique, que le PIB entend mesurer les activités socialement organisées de fabrication de biens et de fourniture de services : le PIB *en valeur* inclut à titre principal tous les biens et services qui sont vendus dans le cadre d'opérations monétaires ; la croissance du PIB *en volume* peut être comprise comme un indicateur de l'évolution de la taille de l'économie, une fois déduite l'augmentation moyenne des prix.

Une propriété très forte du PIB est qu'il peut être appréhendé selon trois optiques : 1) la somme des valeurs ajoutées des différentes branches d'activité de l'économie : ce qu'elles ont produit, diminué de ce qu'elles ont consommé pour produire ; 2) la somme des revenus d'activité ; 3) la demande finale en biens et services (*Graphique 1*).

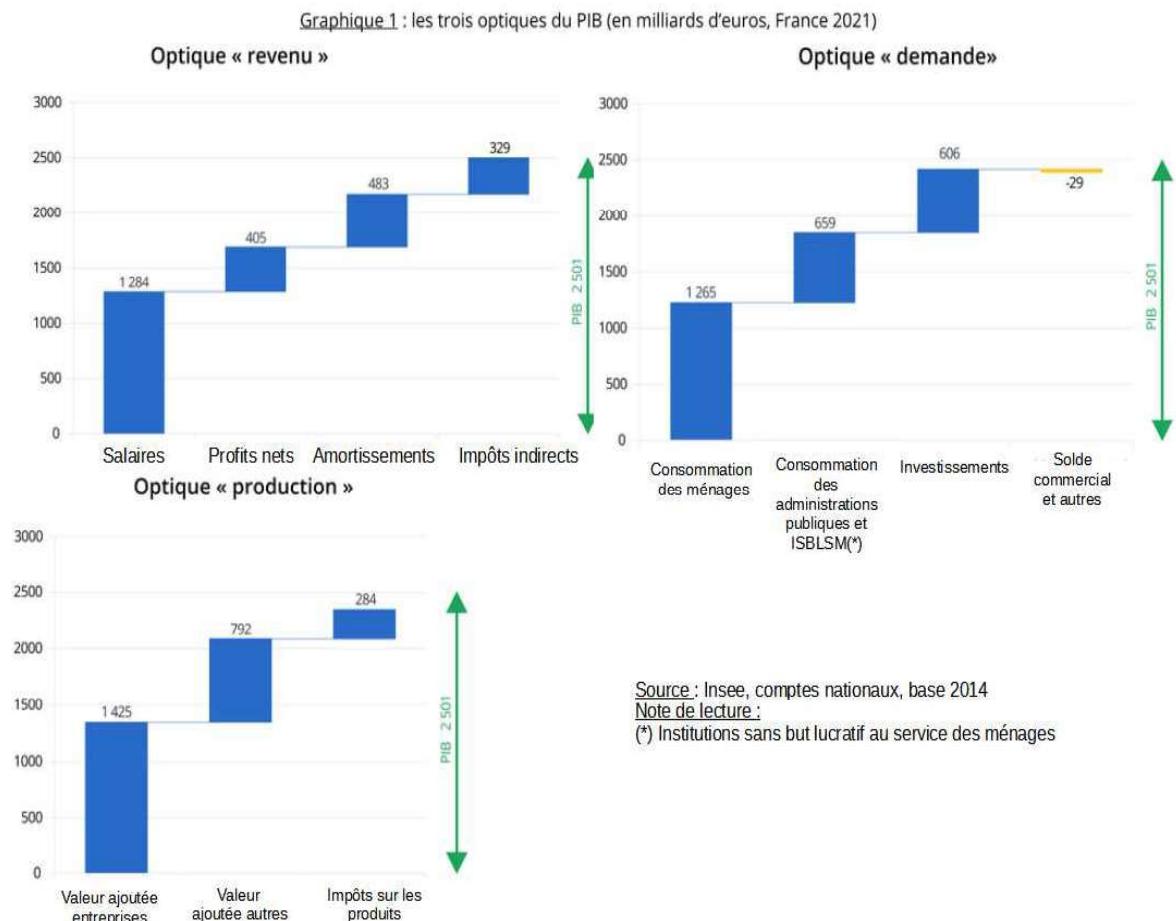
Mais c'est l'architecture complète des comptes nationaux qui fait leur force

Le succès du PIB tient en partie à cette nature polymorphe. Il peut s'analyser sous plusieurs aspects qui sont tout à la fois cohérents et complémentaires : vitalité de la demande d'un côté, de la production de l'autre, dynamisme des revenus. Le PIB est donc un chiffre de synthèse, mais qui s'accompagne d'un narratif provenant des diverses manières de le décomposer et donc d'en rendre compte. De fait, l'objectif principal des comptes nationaux est bien plus vaste que de calculer le PIB. Il s'agit d'un cadre pour mesurer l'économie sous ses différents angles et rassembler un ensemble de données macroéconomiques cohérentes entre elles et dans le temps. L'ambition est de faciliter l'appréhension de l'économie, dans son ensemble et dans ses composantes, et de fournir une information utile aux décisions de politique économique. La description de l'économie recouvre le processus de production des biens et des services, les revenus qui en

sont tirés et leurs utilisations (consommation, investissement, etc.). Les comptes nationaux décrivent les interactions entre les agents économiques regroupés selon leur fonction principale (produire, financer, redistribuer, consommer, etc.) ainsi que leur situation patrimoniale et la façon dont elle évolue dans le temps.

L'intérêt des comptes nationaux réside dans l'articulation de ces agrégats économiques qui facilite l'analyse. À titre d'exemple, les comptes des administrations publiques permettent d'analyser la redistribution opérée par la fourniture (souvent gratuite) de biens et services aux ménages tels que l'éducation, la ventilation des dépenses publiques selon leur fonction (santé, environnement, justice, etc.). Ici encore c'est bien le système des comptes nationaux dans son ensemble qu'il faut considérer et pas seulement le PIB, la dette ou le déficit.

Graphique 1 : les trois optiques du PIB (en milliards d'euros, France 2021)



Des usages limités, mais essentiels

Les comptes nationaux répondent notamment à quatre usages : 1) appréhender les fluctuations conjoncturelles et leurs liaisons avec des variables d'intérêt social comme l'emploi ; 2) décrire l'évolution des revenus, des profits et du pouvoir d'achat ; 3) préparer les politiques économiques, notamment les décisions budgétaires et monétaires ; 4) de façon transverse, rapporter les grandeurs entre elles, par exemple en construisant des ratios au PIB pour interpréter les ordres de grandeur.

La croissance du PIB est **une synthèse du plus ou moins grand dynamisme des activités économiques**. Les comptes nationaux trimestriels, dont la première estimation est livrée dès 30 jours après la fin du trimestre, sont une construction indispensable pour mettre en cohérence les indicateurs de court terme. Sans les comptes, il n'y aurait que foisonnement d'informations sans interprétation globale. Ce besoin de synthèse ne semble pas près de disparaître, la pandémie de Covid-19 l'ayant même illustré par un cas extrême : les comptes ont répondu présent, y compris en adaptant les méthodes (plusieurs billets du blog de l'Insee y font référence : [Pouget, 2020](#) ; [Dorothée et al., 2020](#) ; [Houriez, 2020](#)).

L'**évolution des revenus** est, comme on l'a déjà signalé, la contrepartie directe de celle de l'activité. Des indicateurs fondamentaux en découlent, comme l'évolution du partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits, ou celle du pouvoir d'achat. Aujourd'hui la poussée inflationniste offre une illustration des analyses que seuls les comptes nationaux sont susceptibles d'apporter. Les conséquences du choc des prix énergétiques et de matières premières peuvent être estimées pour chacun des acteurs : effets sur les revenus réels, la consommation, les profits, les finances publiques, les comptes extérieurs.

Les **politiques économiques** reposent nécessairement sur un diagnostic de l'état récent de l'économie, ainsi que sur des prévisions (ou projections) à court ou long terme. Les modélisations qui sous-tendent ces scénarios prévisionnels s'appuient sur le cadre des comptes. La confection du budget n'a pas d'autre choix que d'évaluer l'incidence de la conjoncture sur les recettes, et la conduite de la politique monétaire suppose une analyse macroéconomique des facteurs influençant l'inflation.

Enfin le dernier usage provient de la faculté de rapporter les grandeurs entre elles et de les comparer. En particulier, le PIB est fréquemment utilisé comme « **dénominateur de référence** ». Certains ratios (taux d'endettement, taux de prélèvement obligatoire, position extérieure nette, etc.) facilitent les interprétations et permettent des comparaisons, notamment entre pays et entre périodes temporelles, qui sans cela seraient dénuées de sens. Ils peuvent aussi être mobilisés dans des analyses de soutenabilité financière.

Des critiques nombreuses que les comptes nationaux intègrent à leur rythme

Bien que le PIB soit très largement utilisé, de nombreuses critiques sont formulées à son encontre. Elles sont de deux types : celles qui considèrent qu'il faudrait élargir le PIB au-delà de la seule dimension monétaire, et celles qui portent sur la mesure de l'activité économique elle-même.

Le PIB n'est pas un indicateur de bien-être

La première critique ne porte pas tant sur le PIB que sur son interprétation. À cet égard, les comptables nationaux considèrent que le PIB n'est pas et ne doit pas être utilisé comme un indicateur de bien-être. Le *Système de comptabilité nationale* indique néanmoins (§1.75 et suivants) qu'on peut s'attendre à une corrélation entre croissance et progrès dans les conditions de vie matérielles. Ainsi, le PIB ne prétend pas être un résumé adéquat du bien-être économique, mais malgré tout la croissance du premier est supposée associée en général à un progrès du second.

Que l'on soit ou non d'accord avec cela, les usages courants des comptes, recensés plus hauts, paraissent valides sans qu'il soit besoin de postuler une liaison étroite entre PIB et bien-être. Par ailleurs, la révision en cours des comptes nationaux (publication du nouveau *Système de comptabilité nationale* en 2025) ambitionne d'élargir la perspective à d'autres dimensions du bien-être et de la soutenabilité, comme le recommandait déjà le rapport de la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi de 2009. Il est ainsi envisagé l'intégration d'un compte de ménages « par catégorie » (âges, niveaux de vie, etc.) pour enrichir les comptes nationaux d'une analyse de la redistribution des revenus entre ménages en cohérence avec les autres agrégats de comptabilité nationale, ou la prise en compte des coûts d'épuisement des ressources naturelles dans la mesure du produit intérieur net (PIN). Le programme des comptes nationaux augmentés amorcé par l'Insee se situe également dans cette optique.

Le PIB « mesurerait mal l'activité économique »

Quant à la seconde critique sur la mesure de l'activité économique, elle est cruciale pour les comptables nationaux ; les systèmes de comptabilité nationale ont largement évolué depuis leurs débuts dans les années 50 sous l'effet à la fois de la prise en compte des enjeux économiques et de l'évolution des sources de données disponibles et des méthodes.

Certaines évolutions sont toutefois difficiles à prendre en compte, c'est le cas notamment de la localisation des actifs immatériels liés à la propriété intellectuelle. Rappelons-nous l'émoi provoqué par la révision à l'été 2016 de la croissance du PIB irlandais de l'année précédente (de 7 % à plus de 25 % en volume). Cette révision inédite, au moins en Europe, correspondait à un nouveau traitement dans les comptes nationaux irlandais de la relocalisation d'actifs immatériels de quelques multinationales à des fins d'optimisation fiscale générant des royalties reçues du Reste du Monde et donc du PIB. Deux ans plus tard, l'institut de statistique irlandais a dû créer un nouvel indicateur pour suivre l'activité : le « PIB * ». Quel sens donner à cette évolution du PIB déconnectée des autres agrégats : consommation des ménages, emploi ou revenu net ? Ici, sans doute faut-il reconnaître que le PIB est passé à côté de l'essentiel.

Malheureusement, les évolutions envisagées dans la prochaine révision ne répondront vraisemblablement pas sur le fond à cette critique. Elles devraient se limiter à des recommandations sur la présentation des résultats : distinguer notamment les entités contrôlées par des multinationales non résidentes des autres unités.

Bien d'autres questions pourraient être mentionnées : mesure des actifs immatériels tels que les logiciels, les bases de données ou la recherche et développement, prise en compte des effets « qualité » (notamment des technologies de l'information et de la communication), prise en compte de l'activité domestique, traitement des services numériques gratuits, etc. En outre la prochaine révision du *Système de comptabilité nationale*, bien que prenant en compte des aspects environnementaux, reste très prudente, et les externalités négatives de la croissance sur le climat par exemple ne sont pas prises en compte. On pourrait donc juger que les comptes nationaux n'évoluent pas assez rapidement. C'est vrai, mais il existe une tension entre la nécessité d'innover pour répondre aux enjeux économiques et le besoin de conserver la comparabilité des résultats entre les pays. Il faut que les innovations puissent être mises en œuvre par le plus grand nombre, sinon on perd une des grandes forces des comptes nationaux : leur comparabilité. Un exemple récent illustre bien ce point. Pendant la pandémie Covid-19, le traitement des conséquences des confinements sur la production des administrations publiques a fait débat au sein de l'Union européenne. Eurostat (le service statistique de la commission européenne) a alors produit des recommandations pour uniformiser autant que possible les méthodes, mais elles n'ont pas été totalement suivies par les pays. Résultat : la comparaison des performances économiques des différents pays de l'Union face au Covid-19 a été brouillée temporairement.

Document 3 : Santé, éducation, services administratifs : la difficile mesure des activités non marchandes en temps de crise sanitaire

Publié le 27 novembre 2020 sur le [blog de l'Insee](https://blog.insee.fr/sante-education-services-administratifs-la-difficile-mesure-des-activites-non-marchandes-en-temps-de-crise-sanitaire/), <https://blog.insee.fr/sante-education-services-administratifs-la-difficile-mesure-des-activites-non-marchandes-en-temps-de-crise-sanitaire/>

par Guillaume Houriez, Insee.

Pour mesurer la baisse d'activité liée à la crise sanitaire, les comptables trimestriels et plus largement l'ensemble des statisticiens produisant des indicateurs conjoncturels ont dû rapidement adapter leurs méthodes et recourir à des données nouvelles lorsque la collecte des données habituelles faisait défaut. De façon générale, ces adaptations rendues nécessaires ont temporairement affecté la comparabilité des résultats d'un pays à l'autre.

Une partie des activités entrant dans le calcul du PIB mérite une attention particulière. Il s'agit des services non marchands produits par les administrations publiques, tels que la santé, l'éducation ou les services administratifs. En effet, ces services qui n'avaient jamais été affectés, ou de façon marginale, par les crises antérieures, n'ont pas été épargnés cette fois-ci par la crise sanitaire. Une première qui a posé des difficultés aux comptables trimestriels moins armés que dans les autres champs de l'économie pour décrire fidèlement les évolutions. En recourant à l'enquête Emploi, qui permet d'évaluer la part des agents publics au travail, en mobilisant les données d'activité des hôpitaux, les statisticiens ont pu rendre mieux compte de la conjoncture. Des adaptations conformes aux préconisations d'Eurostat, mais qui n'ont pas toujours pu être suivies par tous les pays, faute de données fiables. Les comparaisons avec nos voisins européens ont ainsi été temporairement affectées.

[...]

Le PIB tient non seulement compte des activités des entreprises qu'on qualifie de « marchandes », mais aussi des activités de production des administrations publiques dites « non marchandes », c'est-à-dire la production des services publics. Ces derniers, fournis gratuitement (ou presque), recouvrent les services de santé, la justice, l'éducation, l'ordre public ou encore la défense. Or, ces services étant fournis gratuitement, aucune transaction n'est directement observable, ce qui rend leur mesure plus complexe.

A priori ce n'est pas gênant, puisque les activités non marchandes ne sont pas affectées en règle générale par les cycles conjoncturels. Durant les crises passées (1973, 1979, 1993, 2008), elles ont évolué selon leur dynamique de moyen terme, malgré les chocs importants subis par l'économie marchande. Mais avec le confinement, à l'exception des salariés travaillant dans des secteurs indispensables à l'économie, tous les employés, publics et privés, sont restés chez eux. On peut donc raisonnablement se demander si le choc d'offre subi par beaucoup d'entreprises n'a pas aussi affecté les administrations publiques confrontées aux mêmes difficultés.

Dans le même temps, certains services des hôpitaux, des collectivités locales, de l'État ou encore des organismes de sécurité sociale ont été très sollicités pour lutter contre la pandémie elle-même ou contre les effets du confinement. Les administrations publiques ont multiplié les initiatives pour venir en aide aux entreprises et aux ménages. Face à une crise inédite, ces interventions ont eu une ampleur tout aussi inédite.

Alors, que peut-on dire des activités non marchandes pendant l'épisode le confinement ? Pour répondre à cette question et comprendre la façon dont les comptes trimestriels ont pris en compte les activités non marchandes, que ce soit en France ou chez nos voisins européens, il faut revenir sur le périmètre des activités non marchandes et les conventions de la comptabilité nationale qui permettent de mesurer leur production.

Distinguer les dépenses d'intervention de celles qui visent à produire des services

Schématiquement, les prélèvements obligatoires financent deux types de dépenses publiques :

- des dépenses d'intervention qui améliorent les revenus des bénéficiaires (ménages et entreprises), ce sont notamment des prestations sociales, crédits d'impôts, subventions, aides à l'investissement, etc. ;
- des services publics que les administrations publiques produisent elles-mêmes tels que la santé, l'éducation, la justice, la police, les musées, etc.

Les dépenses d'intervention ont soutenu les entreprises et les ménages, ont amélioré leur revenu, mais elles ne rentrent pas directement dans le calcul du PIB. Leur effet sur la croissance ne se fera ressentir que dans leur capacité à aider les entreprises à retrouver leur niveau de production d'avant crise. On s'intéresse ici uniquement à la deuxième catégorie de dépenses, c'est-à-dire celles prises en compte directement dans la mesure du PIB en ce qu'elles visent à produire des services.

Valoriser la production des services non marchands comme la somme des coûts

Ce qui distingue fondamentalement les activités marchandes et non marchandes, c'est le prix. Pour les premières, les biens et services produits sont vendus à des prix observables par les acheteurs. Alors que les services produits par les secondes sont fournis gratuitement ou à un prix qui n'est pas économiquement significatif, car sans rapport avec les coûts engagés pour les produire. Ainsi, le PIB résultant des activités marchandes est valorisé aux prix de marché alors que, pour les activités non marchandes, la mesure de la production nécessite une convention : la production est mesurée par la somme des coûts de production (les consommations intermédiaires, les salaires, etc.). Les activités non marchandes ne dégagent pas de profit, ce dernier est constamment nul par convention.

Or, durant la période de confinement, les salaires des agents publics ont été intégralement versés, si bien que, *en termes nominaux*, la valeur ajoutée des administrations publiques n'a pas été affectée, étant donné son mode de calcul.

Estimer le volume

Mais on ne peut évidemment pas supposer que cette stabilité nominale s'est accompagnée de la même stabilité en volume, c'est-à-dire de la quantité de services rendus. Pour mesurer les volumes d'activité non marchandes, les méthodes utilisées par les comptables nationaux diffèrent selon que le service est « collectif » ou « individuel ».

Les services dits collectifs sont ceux qui profitent à l'ensemble de la collectivité de façon indifférenciée : il s'agit de services tels que l'administration des affaires publiques, la défense, l'application de la loi, etc. Leur consommation ne peut pas être attribuée à des entreprises ou des ménages en particulier. Le volume de la production ne peut donc être appréhendé directement ; la convention qui est retenue est de considérer que la valeur ajoutée en volume évolue approximativement comme les heures travaillées par les agents publics participant à ces activités, corrigées d'un effet qualité lié à la structure de qualification.

À l'inverse, les services individuels sont produits par les administrations publiques pour répondre à des besoins particuliers, le plus souvent à destination des ménages. Il s'agit de la santé et de l'éducation principalement. Pour la plupart, ces services ne sont pas fournis gratuitement, les ménages qui les consomment prenant à leur charge une partie du coût, même résiduelle. Pour ces services, il est possible d'approcher directement le volume d'activité à partir de la consommation effective des ménages : nombre d'heures de cours par filière d'enseignement, nombre de séjours à l'hôpital par type de maladie et de prise en charge.

Adapter les méthodes des comptes trimestriels

Avant la crise sanitaire, les comptes trimestriels ne cherchaient pas à capter un éventuel profil infra annuel de ces volumes d'activité puisque les activités non marchandes n'étaient pas affectées par les cycles conjoncturels. Le volume des services individuels suivait ainsi les évolutions tendancielles mesurées sur le passé. Le volume des services collectifs se déduisait en déflatant l'évolution de la masse salariale par un indice de prix mesurant l'évolution du salaire moyen des agents publics à qualification et ancienneté constantes.

Or, le confinement, contrairement aux crises passées, a introduit une hétérogénéité de situation pour les employés des administrations publiques. Pour ceux travaillant sur site ou en télétravail, leur production peut être considérée comme ayant été maintenue, voire en augmentation dans certains cas. Mais pour les employés des administrations publiques qui ne sont ni en situation de télétravail, ni sur site, de fait, leurs salaires ne correspondent plus à une production et leur situation peut s'assimiler au dispositif d'activité partielle du secteur privé.

La production et la valeur ajoutée des administrations publiques ont donc été réduites en volume pour prendre en compte cette dernière situation, en rupture par rapport à la méthodologie préexistante qui aurait conduit à décrire, à tort, une évolution tendancielle des services non marchands. Ce faisant, l'Insee s'est conformé aux préconisations d'Eurostat.

Toutefois, la part des agents publics qui ne sont ni en situation de télétravail ni sur site est difficile à estimer parce que les indicateurs d'activité dans le secteur non marchand font défaut. L'estimation conventionnelle retenue pour les premières publications des comptes trimestriels (fin avril) était qu'un quart des agents publics, hors services de santé, n'était pas en situation de travail pendant la durée du confinement. Cette première estimation a depuis été confortée par les exploitations de l'enquête Emploi mobilisée dans la dernière publication des comptes trimestriels fin octobre. Néanmoins, ces données restent fragiles et il n'est pas dit que des données plus fiables que celles de l'enquête Emploi soient disponibles un jour pour les services non marchands hors santé, pour lesquels aucun dispositif administratif de mesure de l'activité n'était en place au moment du confinement¹. Au total, les comptables trimestriels sont davantage confrontés au manque de données qu'à un problème de méthode. Cette situation risque de persister dans les mois et les années qui viennent.

S'agissant des services de santé (hors soins de ville), ils ont été maintenus à leur niveau d'avant crise pour les premières estimations, faute de données pour déterminer si les surcoûts liés aux traitements de la Covid-19 étaient supérieurs ou non à la baisse des autres activités de soin. Pour la publication de fin octobre, les comptes trimestriels ont mobilisé les données d'activité des hôpitaux (programme de médicalisation des systèmes d'information – PMSI) et tenu compte des surcoûts liés à la gestion de la première vague de l'épidémie de Covid-19. Ils ont considéré qu'une partie de ces surcoûts avait contribué à améliorer la réponse des hôpitaux à la pandémie (heures supplémentaires, réorganisation des hôpitaux) et que les primes versées aux personnels soignants récompensaient l'intensité hors norme du travail accompli pour faire face à la pandémie ; l'ensemble des surcoûts ont donc été intégrés dans le volume des services produits et non dans le prix. Toutefois, au deuxième trimestre, l'activité des services de santé serait en recul par rapport au premier : la baisse des autres soins (déprogrammation des actes non essentiels, etc.) l'emporterait sur le surcroît d'activité de soins lié au Covid-19.

[...]

¹ Depuis septembre 2020, la direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP) a mis en place un recensement de la situation de travail des agents de l'État (travail sur site, télétravail ou autorisation spéciale d'absence).

Document 4 : Au-delà du PIB, quelles mesures alternatives ?

Jean Gadrey, septembre 2007

<https://www.lajauneetlarouge.com/au-dela-du-pib-quelles-mesures-alternatives/>

« Le Japon va mieux, les Japonais moins bien... ». Tel était le gros titre de la première page du *Monde de l'Économie* du 18 novembre 2003. L'article qui suivait, au demeurant d'un grand intérêt, montrait qu'en dépit d'indicateurs économiques et financiers témoignant d'une santé retrouvée, « la question qui préoccupe les Japonais est la détérioration des équilibres sociaux... À une plus grande précarité de l'emploi, à l'aggravation des inégalités sociales en termes de revenus, mais aussi en fonction de l'âge, du sexe ou du niveau d'éducation s'ajoutent les disparités entre les régions ». Comment en est-on venu à ce qu'on puisse affirmer qu'un pays va mieux quand ses habitants vont moins bien, et à ce que personne ou presque ne s'étonne d'une telle formulation ?

Au-delà du PIB

Le PIB n'ayant pas été conçu pour évaluer la « qualité de la croissance », il ne tient pas compte des bénéfices non marchands (le bénévolat, le travail domestique, la progression du temps libre choisi, etc.) ni des coûts des dégâts sociaux et environnementaux. La croissance ainsi mesurée repose donc sur une vision très étroite de la richesse. Elle ne s'intéresse pas à sa répartition (la croissance pour qui ?) et encore moins aux « rendements de la croissance en termes de bien-être ».

Le PIB en lui-même (et plus généralement la comptabilité nationale et ses méthodes) n'est pas coupable des dérives médiatiques et de la vénération politique dont il est l'objet. C'est un outil robuste et pertinent pour de nombreuses analyses économiques. Les nouveaux indicateurs dont nous allons présenter des exemples ne visent pas à le supprimer. Ils visent à le compléter et à en relativiser fortement l'usage dans le débat public sur le sens du développement, pour qu'on ne confonde plus la fin et les moyens. Ils se présentent comme les outils d'une convention de richesse alternative.

Quels indicateurs alternatifs ?

Les nouveaux indicateurs qui permettent de mesurer autrement le progrès intègrent aussi les dimensions sociales et/ou environnementales du progrès. Des indicateurs plus ou moins complexes peuvent ensuite être « agrégés » de différentes manières en un indicateur synthétique. Ces travaux, qui se multiplient et se diffusent, sont intéressants mais pleins d'incertitudes.

L'indice de satisfaction de vie

Une solution simple consiste à mener des enquêtes directes pour mesurer à quel point les gens s'estiment « satisfaits de leur vie », et à comparer l'évolution de ces réponses dans le temps ou selon les pays. Ceci permet de montrer par exemple qu'en France, bien que le PIB par habitant ait progressé de plus de 80 % depuis 1973, la satisfaction de vie moyenne est restée pratiquement identique : la croissance ne fait pas le bonheur, en tout cas selon cette mesure. Ce constat est assez général, la France étant entre des pays où le « bien-être subjectif » a plutôt tendance à diminuer (Japon, Allemagne, États-Unis) et d'autres où il progresse légèrement (Italie, Danemark). On remarque aussi que la satisfaction de vie moyenne en France est assez faible relativement aux autres pays.

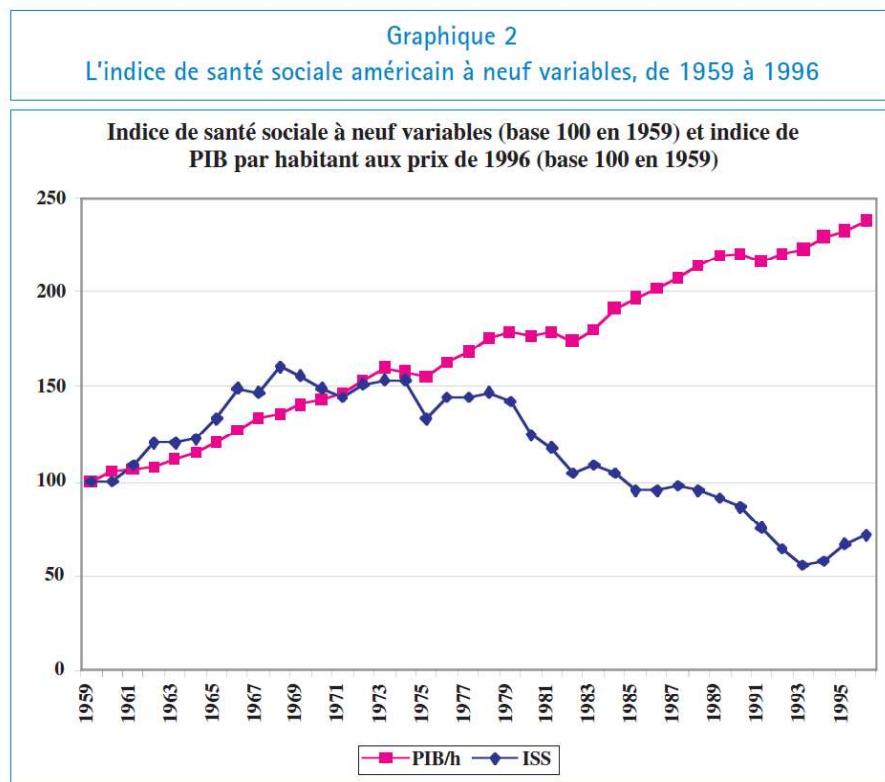
Néanmoins, l'interprétation et l'usage de l'indicateur de satisfaction de vie restent délicats. C'est pourquoi la grande majorité des nouveaux indicateurs alternatifs empruntent d'autres voies, fondées sur des variables dites objectives, mesurant les phénomènes économiques, sociaux et écologiques.

L'indice de santé sociale américain

Cet indice synthétique figure dans la famille des indicateurs « sociaux » ou « socio-économiques » sans préoccupation environnementale, tout comme les indicateurs de développement humain du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement).

Il est aujourd’hui obtenu en faisant la moyenne de seize variables, dont chacune prend des valeurs comprises entre 0 et 100. Pour chacune des seize variables, on attribue la note 0 à la « pire valeur » atteinte au cours de la période de construction de l’indice (en général deux ou trois décennies), et la note 100 à la meilleure. On y trouve des critères de santé, d’éducation, de chômage, de pauvreté et d’inégalités, d’accidents et de risques divers. C’est une sorte de résumé des grands problèmes sociaux contemporains, en tenant compte de leur présence dans le débat public américain.

Cet indice a acquis une certaine notoriété à partir de la publication en 1996 dans le magazine *Challenge*, du graphique 2 présentant simultanément la courbe de la croissance économique américaine et celle de cet indice de santé sociale depuis 1959, avec un décrochage spectaculaire des deux indices à partir de 1973–1974.

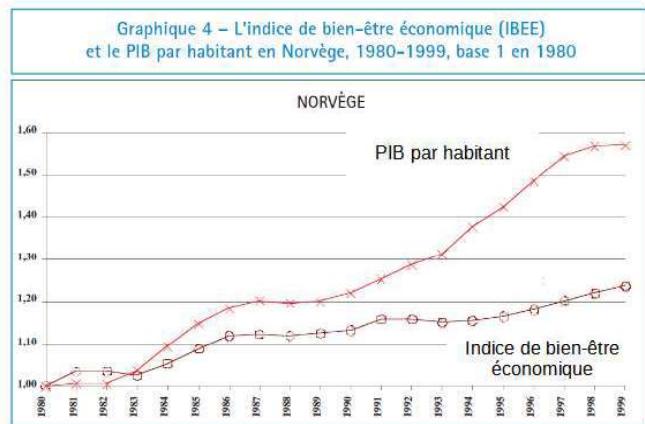
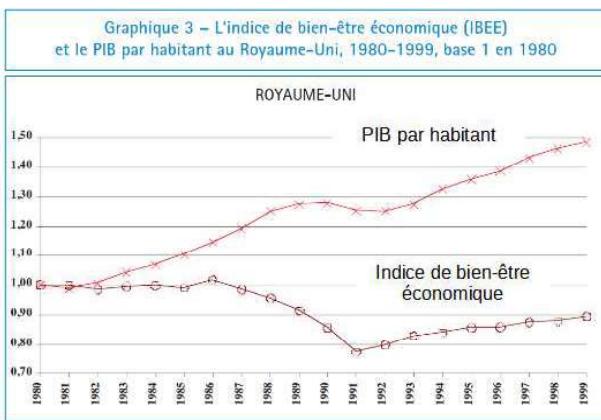


Note de lecture de la légende : PIB/h = PIB par habitant, ISS = Indice de santé sociale.

L’indice de bien-être économique

Mis en place par les Canadiens Osberg et Sharpe, il est construit en faisant la moyenne de quatre indicateurs synthétiques, portant respectivement sur les flux de consommation au sens large, les stocks de richesses (économique, humaine et environnementale), les inégalités et la pauvreté économique, et l’insécurité économique (risques économiques liés au chômage, à la maladie, à la vieillesse, et ceux des familles monoparentales). Les dimensions économiques et sociales y jouent un rôle nettement plus important que les questions environnementales. Sa construction étant très transparente, rien n’empêche après débat de choisir d’autres pondérations. Ces chercheurs ont pu appliquer leur méthode à six pays de l’OCDE [États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie, Norvège et Suède], mais pas au cas de la France, en raison de l’absence de disponibilité de certaines données sur les inégalités.

Les graphiques 3 et 4 présentent deux cas très contrastés, Royaume-Uni et Norvège. Dans le premier cas, l’indice de bien-être économique stagne à partir de 1980 puis plonge jusqu’en 1991 avant de remonter, sans retrouver son niveau de 1980, alors que la croissance économique a été bonne en moyenne. Ce sont les indices d’égalité et de sécurité économiques qui ont fait plonger l’indice global au cours des années 1980. Dans le cas de la Norvège, on peut dire que le progrès économique (une croissance un peu supérieure à celle du Royaume-Uni) et le progrès du « bien-être économique » ont évolué de concert.



L'empreinte écologique d'une population

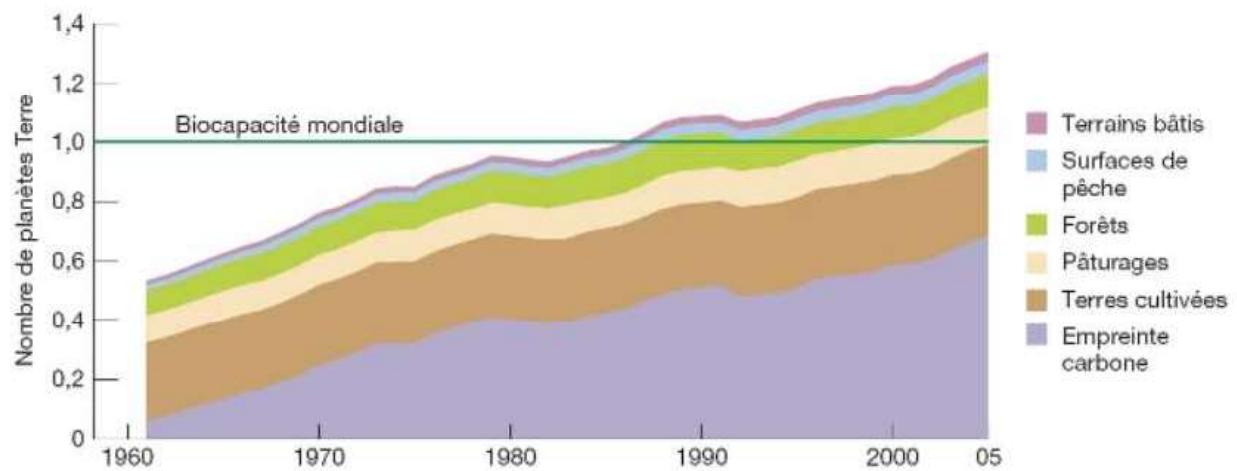
Sans toujours nous en rendre compte, nous avons en commun avec les tribus primitives le fait que notre consommation exploite un « territoire » de la planète. L'empreinte écologique d'une population traduit en chiffres cette dépendance : c'est la surface de la planète, exprimée en hectares, dont cette population dépend, compte tenu de son mode de vie, pour ses besoins :

- en produits du sol (surfaces pour l'agriculture, la sylviculture) et en zones de pêche ;
- en terrains bâties ou aménagés (routes et infrastructures) ;
- en forêts capables de recycler les émissions de CO₂ (empreinte énergie) et plus généralement en surfaces d'absorption des déchets.

La surface d'empreinte écologique peut être calculée pour l'ensemble de l'humanité, pour un pays, pour une région ou une ville, pour un ménage (sur la base de ce qu'il consomme), pour un poste de consommation finale (alimentation, logement, transports...), etc. Par exemple, la consommation alimentaire annuelle moyenne d'un Français exige 1,6 hectare dans le monde. Son empreinte totale (alimentation, logement, transports, autres biens et services) est de 5,6 hectares. Pour un Américain, on obtient 9,4 hectares, record du monde développé.

Premier résultat : depuis 1961, toutes les surfaces composantes de l'empreinte écologique mondiale ont progressé, mais c'est « l'empreinte énergie » qui a le plus augmenté (graphique 5).

Graphique 5 – Empreinte écologique mondiale (en milliards d'hectares) : 1961 - 2005



Source : WWF, Rapport Planète Vivante.

Deuxième résultat : l'empreinte écologique « supportable » par la planète était de 2,9 hectares par personne en 1970, et elle n'a cessé de diminuer sous l'effet de la progression de la population, de la régression des terres arables, des forêts, des ressources des zones de pêche, etc. Elle est passée à 2 hectares en 1990 et elle n'est plus que de 1,8 hectare en 2003. À l'inverse, l'empreinte écologique moyenne des hommes a fortement progressé depuis 1960, passant de 70 % de la surface du globe utilisable à des fins bio-productives en 1961 à plus de 125 % en 2003. Si ce dernier chiffre est exact, il signifie que, dès à présent, l'humanité emprunte chaque année à la nature 25 % de ressources renouvelables de plus que les flux annuels de régénération naturelle de ces ressources.

Cette comptabilité s'appuie sur les modes de consommation et sur les techniques de production en vigueur. Ce point est essentiel : d'autres modes de vie non régressifs et d'autres technologies de production (par exemple les énergies renouvelables, l'agriculture faiblement consommatrice de l'eau des nappes phréatiques et n'épuisant pas les capacités naturelles des sols...) peuvent réduire fortement l'empreinte écologique sans compromettre des objectifs jugés fondamentaux de la civilisation en termes de qualité et de diversité de l'alimentation, des logements, des déplacements, des soins médicaux, etc. Mais la question de la poursuite indéfinie de la croissance matérielle est posée par ces constats.

Troisième résultat : le chiffre de 1,25 planète recouvre de fortes inégalités, compte tenu du fait que la majorité des habitants du monde a une empreinte écologique très faible, en raison d'un niveau de vie et de consommation très réduit. Si tous les habitants de la planète avaient le mode de vie des Américains, le calcul montre qu'il faudrait environ cinq planètes pour y faire face. Si tous avaient le niveau de vie moyen des Français, il en faudrait près de trois, chiffre cité par Jacques Chirac au sommet de la terre de Johannesburg en 2002. Quelles que soient les incertitudes de telles mesures, elles témoignent sans aucun doute du caractère « non soutenable » du modèle de développement occidental.

Conclusion : les choses bougent, et la « demande politique » d'indicateurs alternatifs progresse vivement

Pour les promoteurs des indicateurs alternatifs, l'objectif n'est pas seulement d'informer le débat public. Il est aussi d'obtenir leur utilisation politique effective, par exemple pour que les critères européens et internationaux de « convergence » et de « bonne gouvernance » s'appuient au moins autant sur de tels indicateurs que sur les traditionnelles performances économiques et financières des nations. En France, ils défendent l'idée d'un rapport annuel sur les comptes du « développement humain durable », présenté en même temps et avec le même statut que les comptes de la Nation. Des perspectives semblables s'esquissent à l'échelon des régions et des territoires, qui vont probablement jouer un rôle politique croissant. Les médias et les institutions commencent à citer ces nouveaux indicateurs. Ceux du PNUD sont enseignés dans les lycées. Les ONG s'en emparent. Ils font déjà partie du débat public. Mais c'est la participation de ces indicateurs aux processus de prise de décision au plus haut niveau qui signera une authentique avancée dans la « reconsideration de la richesse ».

Limitons-nous à deux indices très encourageants - il en existe bien d'autres.

La Commission européenne organise en novembre 2007 une grande conférence internationale dont le titre est : « Au-delà du PIB : mesurer le progrès pour améliorer les décisions publiques ». L'OCDE, jusqu'à présent assez en retrait, se lance elle aussi, en prenant l'initiative, en juin 2007, d'un Forum mondial rassemblant plus de 1 000 participants venant de 70 pays sur le thème : « Mesurer et favoriser le progrès des sociétés ».

De telles initiatives, venant de telles institutions, auraient été tout bonnement impensables il y a seulement deux ou trois ans ! Et, dans les deux cas, ce sont de nouveaux indicateurs de progrès, tenant compte à des degrés divers de facteurs économiques, sociaux et écologiques qui sont au cœur des réflexions.

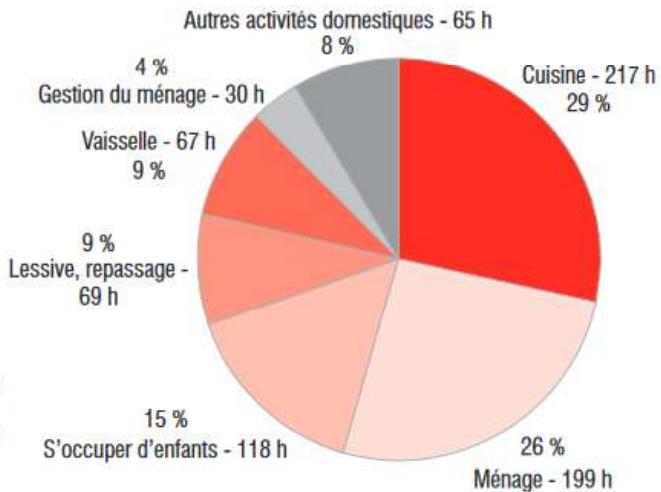
Document 5 : La consommation faite maison

Aurélien Poissonnier, Delphine Roy, L'économie France édition 2013, Insee
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1372837?sommaire=1372840>

En 2010, les Français ont consacré 41 milliards d'heures au « cœur » des tâches domestiques, principalement à la cuisine (29 %) et au ménage (26 %) ; s'y ajoutent 16 milliards d'heures d'activités comme le bricolage, le jardinage, les courses, etc. Cette production « maison » entraîne un surcroît de consommation élevé pour les ménages qu'on peut chiffrer, au prix d'un certain nombre d'hypothèses plus ou moins fortes, à près de 700 milliards d'euros (+ 63 %). Bien qu'elle ne donne lieu à aucun échange monétaire, il est en effet possible d'en calculer un équivalent marchand en valorisant les heures de travail par les salaires qui seraient versés en échange de ces travaux s'ils devaient être réalisés par quelqu'un d'autre, et en prenant en compte les dépenses liées. Que ce soit pour la cuisine, le ménage, la lessive, les soins à la personne, le transport ou même le bénévolat, la production domestique est très supérieure aux consommations marchandes correspondantes (restaurants, emploi d'un homme ou d'une femme de ménage, blanchisserie, etc.).

Dans le cadre de certaines activités domestiques, les ménages produisent des services qu'ils consomment eux-mêmes, sans que cette consommation ne donne lieu à un échange monétaire. Ainsi, que les membres d'un ménage prennent leur repas à la maison ou au restaurant, il y a consommation d'un service : consommation sans échange monétaire d'un service produit par l'un des membres du ménage dans le premier cas, consommation avec échange monétaire d'un service marchand dans le second. Ces tâches participent donc du revenu et de la consommation des ménages. Pourtant, les comptes nationaux n'intègrent pas ces activités domestiques : aller au restaurant est bien comptabilisé comme une consommation ; à l'inverse, les surcroûts de revenu implicite et de consommation apportés par les repas préparés à la maison ne sont pas pris en compte, ce qui conduit à surestimer le taux d'épargne. Ceci n'est pas sans conséquence quand on compare la consommation des ménages entre les pays selon que les productions domestiques sont plus ou moins dominantes dans ces sociétés. Ainsi le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi a récemment rappelé l'importance de cette production pour la mesure du niveau de vie, notamment dans le cadre de comparaisons internationales. Mesurer cette consommation pose néanmoins deux difficultés conceptuelles importantes : définir le champ des activités domestiques et attribuer des prix à ces activités qui ne font pas l'objet de transactions monétaires. Ce dossier propose une analyse de la mesure de la consommation des ménages intégrant les activités domestiques pour l'année 2010. Cette mesure est nécessairement fragile parce qu'elle repose sur de nombreuses hypothèses, plus ou moins fortes, mais elle fournit un ordre de grandeur utile. En 2010, si on considère le champ le plus restreint des activités domestiques, les Français consacrent en moyenne 765 heures sur l'ensemble de l'année au cœur des tâches domestiques, dont 217 heures à la cuisine, 199 heures au ménage, 118 heures aux soins matériels des enfants (les laver, les nourrir, les habiller, etc.), 69 heures à l'entretien du linge (lessive et repassage), et 67 heures à la vaisselle (figure 1).

1. Répartition du temps de travail domestique annuel moyen par activité (périmètre restreint)



Champ : France, population des ménages ordinaires, personnes de 11 ans et plus.

Lecture : cuisine et ménage représentent 55 % du travail domestique des Français, pris dans sa définition la plus restreinte.

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010.

Travail domestique ou loisirs : une frontière mal définie

Si tout le monde s'accorde à dire que certaines tâches, comme la lessive ou le ménage, constituent le cœur du travail domestique, la frontière entre celui-ci et le loisir est difficile à tracer. Or, suivant la définition adoptée, le temps de travail domestique varie du simple au double : entre 765 et 1 420 heures annuelles, soit entre 15 et 27 heures par semaine et par personne (figure 2).

2. Trois périmètres du travail domestique

	Périmètre			en %
	restreint (I)	intermédiaire (II)	extensif (III)	
Activités retenues	cuisine, vaisselle, ménage, rangement, soins matériels aux enfants et personnes dépendantes, linge, gestion du ménage, conduire, accompagner les enfants ou une autre personne	(I) et faire les courses, shopping, bricolage, jardinage, jeux avec les enfants	(II) et trajets en voiture pour soi-même, promener le chien	
Temps moyen consacré au travail domestique				
par jour	2 h 07	3 h 04	3 h 53	
par semaine	14 h 50	21 h 30	27 h 14	
Part du travail domestique réalisé pour autrui (autre ménage ou association)	4	4	5	
Part du travail domestique réalisé par les femmes	72	64	60	

Champ : France, population des ménages ordinaires, personnes de 11 ans et plus.

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010.

On retrouve là la question traditionnelle en comptabilité nationale de la frontière de la production. De ce point de vue, la définition du périmètre du travail domestique ne fait pas l'objet d'un accord entre les institutions internationales. Les résultats y sont pourtant sensibles, c'est pourquoi on définit dans cette étude trois périmètres, plus ou moins extensifs, qui peuvent chacun prétendre mesurer le travail domestique : du plus restreint, qui ne contient que le noyau dur des tâches domestiques, au plus large, qui inclut des activités à la limite du loisir (promener le chien, par exemple) ou du travail marchand (les trajets domicile-travail en voiture). L'écart entre les trois grandeurs calculées traduit l'impact de la définition sur la mesure du temps de travail domestique. On distingue en outre, pour chacun de ces périmètres, ce qui est fait pour son propre ménage de ce qui est fait pour autrui : directement pour un autre ménage, ou par le biais d'une association (figure 3).

3. Nombre d'heures et valeur du temps de travail domestique en 2010, par finalité, selon le périmètre retenu

	Périmètre					
	restreint		intermédiaire		extensif	
	Temps (Milliards d'heures)	Valeur (Md€)	Temps (Milliards d'heures)	Valeur (Md€)	Temps (Milliards d'heures)	Valeur (Md€)
Logement	12	204	19	320	19	320
Alimentation	17	293	19	328	19	328
Habillement	4	66	7	115	7	115
Soins	6	94	9	144	10	159
Transport	1	29	2	37	16	317
Ensemble hors bénévolat	40	687	56	944	70	1 239
Bénévolat	2	28	2	42	3	60

Champ : France, ensemble des ménages.

Lecture : suivant le périmètre le plus restreint, les personnes résidant en France ont travaillé 40 milliards d'heures pour le travail domestique (hors travail bénévolat), soit plus que pour le travail rémunéré (38 milliards d'heures). Si ces heures étaient rémunérées, elles leur rapporteraient 687 milliards d'euros de salaire supplémentaire (« super-brut »).

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010, DADS 2010, calculs Insee.

En 2010, selon l'enquête Emploi du temps, une personne de 11 ans et plus, résidant en France, consacre en moyenne 15 heures par semaine aux activités du cœur du travail domestique. Avec la définition intermédiaire, elle y consacre 21 heures 30 minutes par semaine, tandis que la définition extensive porte cette durée à plus de 27 heures par semaine ; plus on se rapproche du cœur des tâches domestiques, plus la part réalisée par les femmes est importante : 72 % avec le périmètre restreint, contre 60 % avec le plus large. Par ailleurs, le travail domestique réalisé bénévolement pour un autre ménage ou une association représente entre 4 % et 5 % du total quel que soit le périmètre retenu.

Le travail domestique représente une à deux fois le temps de travail rémunéré

Le travail domestique est une activité productive conséquente. Les Français y ont consacré plus d'heures en 2010 qu'au travail rémunéré : 41 milliards d'heures avec la définition la plus restrictive dont deux consacrées à des activités bénévoles hors du foyer, contre 38 milliards d'heures de travail rémunéré sur la même période. Le temps de travail domestique hebdomadaire moyen est certes inférieur à 35 heures, mais des personnes hors emploi y participent : retraités, enfants, chômeurs ou parents au foyer. Sur l'ensemble des Français, le temps de travail domestique s'avère être au minimum égal au temps de travail rémunéré. Si l'on retient la définition extensive, il en représente le double (74 milliards d'heures). [...]

Le travail domestique et son équivalent salarial

Calculer la valeur du travail domestique nécessite d'attribuer un prix à ces heures de travail. Pour approcher ce qu'il aurait fallu payer pour faire réaliser ce travail, et respecter la notion de rémunération utilisée en comptabilité nationale, il convient de retenir un taux horaire qui inclut les cotisations salariales et patronales (salaire « super-brut »). Nous choisirons ici de retenir, pour chaque tâche domestique, le coût horaire moyen d'une personne exerçant la profession à laquelle il faudrait recourir (méthode du « substitut spécialisé »). Par exemple, une heure de garde d'enfant est valorisée au salaire super-brut moyen d'une assistante maternelle, une heure de ménage à celui d'un homme ou d'une femme de ménage, etc. Le revenu, non monétaire, du travail domestique sur le champ le plus restreint et hors bénévolat est ainsi évalué à 687 Md€ (figure 3). Il est d'un ordre de grandeur comparable aux revenus salariaux des ménages (1 042 Md€ en 2010).

[...]

Document 6 : Croissance et bonheur

par [Cécile Daumas](#), publié le 24 octobre 2014 à 17h16

https://www.libération.fr/societe/2014/10/24/la-croissance-harmonise-le-bonheur-de-tous_1128812/

La croissance rend-elle les gens plus heureux ? Question hautement polémique au moment où la France s'enlise dans la récession, où la menace écologique est une urgence et où une partie des citoyens et des chercheurs militent pour un modèle décroissant. En interrogeant les ressorts de la croissance au regard du bien-être dans son nouveau livre *l'Économie du bonheur*, Claudia Senik, professeure à l'université Paris-Sorbonne et à l'École d'économie de Paris, relance le débat. Cette chercheuse travaille sur un matériau assez nouveau, le bonheur, qui aussi subjectif et insaisissable soit-il, affine la compréhension des comportements humains dans une économie de marché. Ainsi se développe une approche psychologique de la crise, basée sur de grandes enquêtes de satisfaction auprès de la population.

A côté du taux de chômage ou du PIB, le bonheur peut-il devenir un nouvel indicateur économique fiable au point de dessiner l'avenir d'un pays ? Si la croissance n'assure pas le bien-être à long terme, elle a au moins, l'avantage, affirme Claudia Senik, de réduire les inégalités dans ce domaine. Un plaidoyer pour une «valeur d'avenir» qui devrait susciter la controverse.

A l'opposé des partisans de la décroissance, vous affirmez que la croissance et le revenu contribuent au bonheur. Pourquoi ?

Tout d'abord, quand, par le biais des statistiques, on prend la photo d'un pays ou d'une époque, un revenu plus élevé est toujours et partout associé à un niveau de bonheur plus élevé. Le niveau de bonheur moyen d'un pays augmente avec le revenu par habitant, même si ce n'est pas de manière linéaire : quand on sort de la pauvreté, le bonheur croît très vite ; ensuite, la progression se ralentit. Cette relation entre revenu et bonheur est tout à fait standard du point de vue de la théorie économique : la première bouchée d'un gâteau est meilleure que la dernière. Mais cette relation devient paradoxale quand on la considère sur le long terme, comme l'a montré le démographe et économiste américain Richard Easterlin, c'est-à-dire que la proportion d'Américains qui se déclarent très heureux en 1970 n'est pas plus élevée qu'en 1942, malgré un niveau de vie moyen deux fois plus élevé.

Cette courbe d'Easterlin est un argument de poids pour les anti-croissance et une référence essentielle dans votre domaine de recherches. Vous, vous la remettez en cause...

Je crois que, dans une certaine mesure, la comparaison du niveau de bonheur moyen déclaré par les habitants d'un pays à trente ans d'intervalle est un artefact. La mesure du bonheur est toujours relative, elle n'est pas absolue ; ce ne sont pas des kilos ou des volts, ni même des euros. Le bonheur déclaré par les gens est toujours relatif à un contexte, à une époque, à un ensemble des possibles. Un 7 sur 10 de satisfaction en 1940 n'est pas équivalent à la même «note» en 2010. Il ne faudrait donc pas interpréter naïvement la courbe d'Easterlin.

Si le bonheur moyen n'augmente pas avec la croissance sur le long terme, on voit, en revanche, qu'au fur et à mesure que les pays se développent, le bonheur de leurs habitants s'homogénéise. Le plus grand nombre affirme un degré de satisfaction autour de 7-8. Moins de personnes se retrouvent aux échelons les plus bas, et aussi au plus élevé. Comme si la croissance créait un bien commun à tous.

Comment expliquer ce phénomène ?

Dans les pays développés, cela peut venir de l'État-providence qui met à la disposition de tous un certain nombre de biens publics : les routes, l'éducation, l'éclairage, etc. Mais la croissance moderne produit aussi

toute une série de biens publics immatériels : les libertés civiles, les droits individuels, l'égalité hommes-femmes, le pluralisme politique, par exemple. L'extension de ce domaine de biens partagés tend à égaliser le niveau de bonheur des citoyens.

Par ailleurs, les modes de consommation se sont homogénéisés au cours du développement. Or, selon le philosophe John Rawls, si je devais choisir entre deux sociétés sans savoir quelle y serait ma place - c'est l'image du voile d'ignorance - je choisirais probablement celle où la personne la moins bien lotie vit le mieux possible (afin de prendre le moins de risques possible). Si la croissance a cette capacité étonnante d'harmoniser le bonheur des citoyens au cours du temps, c'est donc certainement une bonne nouvelle. En France, comme ailleurs, les inégalités dans ce domaine se sont donc réduites durant les temps prospères des Trente Glorieuses. En revanche, en période de récession, le bonheur se retrouve plus inégalement réparti. Bien entendu, d'autres facteurs jouent aussi, notamment les inégalités de revenus. Ainsi, aux Etats-Unis, depuis l'explosion des inégalités de revenus à la fin des années 90, la tendance à l'homogénéisation du bonheur s'est inversée.

Vous voyez d'autres sources de satisfaction dans la croissance...

La croissance, c'est quoi ? Ce sont de nouvelles activités qui créent de la valeur sociale. Ce n'est pas simplement davantage de consommation d'objets. En fait, la croissance ajoute de la valeur à l'avenir. Le sens que les individus donnent à leur vie, l'envie de se lever le matin, leur enthousiasme, donc leur bien-être présent est aussi conditionné par l'ancre qu'ils jettent vers le futur. Les perspectives de nouveauté, d'amélioration, de progrès, constituent des éléments positifs de la dynamique du bonheur ressenti. Autrement dit, nous ne vivons pas et ne souhaitons pas vivre dans un type de société traditionnelle qui se reproduit à l'identique de période en période.

Notons à ce propos que, dans les enquêtes sur le bonheur, les Français ne sont pas très bien placés. Ce moindre bonheur français va de pair avec un fort pessimisme et une projection malaisée, justement, vers l'avenir. Comme l'a montré l'économiste Eric Maurin, la France est un pays où le statut, cette position protégée, conditionne les relations sociales : ce sera un CDI, un emploi de fonctionnaire, une profession protégée. Les gens déploient beaucoup d'efforts pour acquérir ces positions, pour eux ou pour leurs enfants, au point qu'ils ne souhaitent plus en bouger. Ce furent dernièrement les pilotes d'Air France, les notaires, les pharmaciens, les chauffeurs de taxi. On comprend bien leur point de vue particulier à un instant donné, mais au total, la recherche l'a montré, c'est précisément dans les pays où la protection de l'emploi est la plus forte que les individus se sentent le plus menacés.

Face à un monde qui bouge, ils ne sont pas dupes, et savent que leurs emplois ne tiendront pas longtemps. Il est clair que les nouvelles technologies et la mondialisation entraînent une série de «chocs», notamment une augmentation des inégalités sociales, en France comme partout ailleurs. Et les Français ne veulent pas voir leur pays devenir les États-Unis. Mais, au fond, ils savent bien que toutes les mesures de protection qu'ils mettent en place pour préserver le passé à l'identique ne sont que des lignes Maginot. Dans ces conditions, la projection vers l'avenir devient une source d'angoisse.

N'est-il pas contradictoire d'expliquer le bonheur par des chiffres et des courbes ?

La recherche sur l'économie du bonheur n'est pas une science exacte : nous travaillons sur des enquêtes basées sur le déclaratif. Ce sont des données mouvantes comme de la glaise, difficiles à interpréter, mais très sensibles à la réalité sociale, le taux de chômage par exemple.

Bien évidemment, nous n'expliquons pas 100 % des différences de bonheur entre les gens, ou des variations au cours du temps, seulement une infime partie, de l'ordre de 10 %. Mais si on exerce un contrôle sur 10 % des sources du bonheur, c'est déjà quelque chose ! Les politiques peuvent alors prendre le relais et agir, dans le domaine du social, de l'économie et des institutions.

Le bonheur constituerait-il un nouvel indicateur économique ?

A côté des indicateurs classiques, les mesures du bonheur permettent de vérifier que l'on va dans la bonne direction. Les citoyens sont-ils satisfaits ? La question peut être plus précise : sont-ils contents de leur environnement, de leur travail, de leur salaire, du degré de démocratie dans une ville ? C'est une manière de savoir ce que les gens ressentent réellement. Sinon le décideur public tranche seul. Passer par le subjectif est une manière de rendre la parole aux citoyens.

Idéalement, quel type de croissance rendrait une population plus heureuse ? La décroissance, comme le prônent certains ?

Si certaines personnes décident de restreindre leur participation à la vie économique, c'est que cela les rend heureuses ; elles en sont les meilleurs juges. Mais la décroissance à l'échelle d'un pays est un leurre. Bien sûr, il nous faut nous adapter à la contrainte écologique. Mais dans le discours sur la décroissance, il y a aussi une critique de la sphère marchande. Pourtant, ce n'est pas parce qu'une activité se fait en dehors du marché qu'elle est plus écologique ou plus propice au bonheur. Là encore, c'est une question de goût. Visiblement, l'immense majorité des gens continuent d'estimer que les transactions marchandes leur simplifient la vie.

Document 7 : L'émergence du « bonheur national brut »

Entretien avec Romina Boarini, chef adjoint de la division statistiques auprès des ménages et mesure du progrès, OCDE, Paris dans la revue *La santé en action*, n°439, mars 2017

Comment l'OCDE définit-elle le bien-être ? Comment le mesurez-vous et à partir de quels critères ?

L'OCDE définit le bien-être comme l'ensemble des opportunités dont chaque personne dispose pour pourvoir à ses besoins matériels et non-matériels, s'épanouir pleinement en tant qu'être humain et pouvoir porter un projet collectif qui contribue au vivre ensemble. La notion de « vivre mieux » mise en avant par l'OCDE vise l'élargissement de ces opportunités dans onze domaines spécifiques : le revenu et le patrimoine, le travail, les conditions de logement, l'état de santé, les compétences, les liens sociaux, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, l'environnement, l'engagement civique, la sécurité et le bien-être subjectif. Ce cadre conceptuel, qui s'appuie sur de nombreux travaux statistiques et théoriques, a été pensé pour rendre la notion de bien-être opérationnelle d'un point de vue des politiques publiques. En effet la plupart de ces critères et domaines ont des implications importantes pour les actions publiques.

Quels sont les principaux déterminants du bien-être et la part des déterminants socio-environnementaux au regard des facteurs individuels ?

Les déterminants du bien-être sont multiples et se déclinent sur des niveaux et sur des échelles temporelles variés. Au niveau individuel, le bien-être est fortement influencé par le niveau d'éducation et le revenu des personnes, l'âge, le sexe ainsi que par l'endroit où habite l'individu. En ce qui concerne le bien-être subjectif plus particulièrement, que nous définissons comme la satisfaction à l'égard de la vie, le ressenti, les émotions et la perception du sens, les facteurs clés sont la santé physique, les relations personnelles, le fait de ne pas être au chômage et la capacité de pouvoir contrôler et influencer sa propre vie et son propre devenir. Au niveau sociétal, le bien-être est surtout influencé par des ressources collectives comme le capital social, humain et naturel, mais également le capital économique. L'importance de ces facteurs, au niveau individuel aussi bien que collectif, varie entre les personnes et les groupes sociaux, les catégories d'âge et le sexe. Nous constatons également une variation entre les pays, mais ce qui est remarquable est l'universalité de ces éléments.

Que pensez-vous du «bonheur national brut» qui mesure le bien-être au-delà du niveau de développement économique et qui érige en position favorable un pays économiquement pauvre comme le Bhoutan ?

L'OCDE fait partie des institutions internationales qui ont promu fortement la notion d'indicateurs de développement et de progrès sociétal au-delà du PIB, travaux dans lesquels le bonheur national brut s'inscrit. Nos propres travaux, notamment l'Initiative Vivre Mieux, s'appuient sur des indicateurs multidimensionnels qui mettent l'accent sur la qualité de vie, le vivre ensemble harmonieux, et une vision écologique et « humanisante » du progrès social, bien au-delà du confort matériel. Les travaux de l'OCDE ainsi que l'initiative bhoutanaise opèrent un changement de perspective fondamentale dans notre façon d'évaluer le développement d'un pays et notamment remettent en discussion la croissance économique comme le seul moyen (ou un moyen inconditionnel) d'atteindre des niveaux de bien-être plus élevés. Cela ne veut bien sûr pas dire que les politiques publiques ne doivent pas s'engager dans la lutte contre la pauvreté, bien au contraire, mais que les moyens d'action doivent être pondérés par d'autres critères que la simple prise en compte du bien-être économique.

[...]

Document 8 : Quels indicateurs pour mesurer la qualité de la croissance ?

Géraldine Ducos, en collaboration avec Blandine Barreau, France Stratégie, *La note d'analyse*, septembre 2014

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/indicateurs-mesurer-qualite-de-croissance>

Pour compléter la mesure du PIB, cette note propose sept indicateurs formant un tableau de bord de la qualité de la croissance française. Parce qu'ils représentent autant de choix de société, ces indicateurs devront faire l'objet d'un débat public.

La crise économique et financière de 2008 a remis à l'ordre du jour les interrogations sur la finalité de la croissance. Le début des années 1970 avait amorcé le débat, quand le Club de Rome alertait sur « les limites à la croissance » (rapport Meadows, 1972) : au-delà de la seule augmentation du PIB, comment être certain qu'une société progresse sur le long terme, c'est-à-dire sans hypothéquer les ressources disponibles et en assurant le bien-être de l'ensemble de la population, y compris des générations à venir ?

Pour viser une croissance « soutenable » ou « de qualité », il est nécessaire de mesurer non plus seulement la progression du PIB, mais aussi le legs social, environnemental et productif que nous ferons aux générations suivantes.

Dans la lignée des conclusions de la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure du progrès social, cette note propose sept indicateurs susceptibles d'accompagner le PIB dans un tableau de bord de la qualité de la croissance française : l'évolution des stocks d'actifs productifs, physiques et incorporels, rapportés au PIB ; la proportion de titulaires d'un diplôme supérieur au brevet des collèges parmi les 25 à 64 ans ; la proportion artificialisée du territoire ; l'empreinte carbone française annuelle, importations incluses ; le rapport entre les revenus détenus par le cinquième le plus riche de la population et ceux détenus par le cinquième le plus pauvre ; la dette publique nette rapportée au PIB ; enfin, la dette extérieure nette rapportée au PIB. Parce qu'ils représentent de véritables choix de société, ces sept indicateurs devront faire l'objet d'un débat public.



Les enjeux

La notion de « croissance soutenable » fait référence à la définition du développement durable proposée par la commission Brundtland (1987) : le développement d'une économie - et plus largement d'un modèle de société – est dit soutenable (*sustainable*) quand il est capable de répondre aux besoins d'une population et de transmettre aux générations futures les ressources nécessaires pour satisfaire leurs propres besoins².

Ce souci d'assurer le bien-être des générations à venir reflète une vision « holistique » des systèmes, puisque ce bien-être doit être entendu au sens large, englobant des dimensions économiques, sociales et environnementales. On parlera également de qualité de la croissance pour désigner cette condition de bien-être inter-temporel et multidimensionnel.

Mesurer la qualité de la croissance ou la soutenabilité d'une économie est une entreprise complexe. C'est néanmoins indispensable pour guider l'action publique dans ses arbitrages : au vu de la dégradation environnementale, doit-on concentrer les efforts d'investissement sur l'innovation énergétique ou sur la consommation présente ? Peut-on se permettre de temporiser, pour acquérir une meilleure compréhension des systèmes environnementaux et de leurs dérèglements, au risque de s'exposer à des conséquences irréversibles ?

Des indicateurs de qualité de la croissance présentent l'intérêt de rassembler et de hiérarchiser l'information pertinente sur l'état des connaissances scientifiques, afin de réduire l'incertitude qui prédomine sur les déterminants de la soutenabilité.

Le seul produit intérieur brut (PIB) ne saurait constituer une mesure pertinente à cet égard : cet indicateur phare, souvent interprété comme un indice de progrès économique et social, reste une mesure comptable de la valeur ajoutée de la production d'une région. Son incompatibilité avec une évaluation de la soutenabilité a été mise en évidence : il rassemble des mesures de flux, donc ne retranscrit pas l'état des stocks de ressources et laisse de côté la soutenabilité sociale (le PIB est notamment « aveugle » aux inégalités socioéconomiques) et environnementale, ainsi que les aspects qualitatifs de l'activité économique.

Cette note présente un jeu d'indicateurs permettant de mesurer la qualité de la croissance française. Les nombreuses réflexions engagées en la matière n'ont pour l'heure pas réussi à détrôner le PIB au rang des principaux indicateurs de « santé » et de « performance » des économies ; et beaucoup d'entre elles se sont recentrées sur la question du bien-être individuel et collectif. Les sept indicateurs distingués et présentés ci-après se veulent des compléments au PIB ; ils forment un tableau de bord qui vise à garantir la prise en compte du long terme dans le pilotage des politiques publiques. Il est cependant à noter que si les mesures retenues sont pour la plupart fondées sur des données permettant des comparaisons internationales, elles sont avant tout pertinentes pour le cas français. La pertinence de leur adaptation à d'autres contextes nécessiterait une réflexion spécifique.

[...]

² « Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures » : Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, rapport Brundtland (1987), *Notre Avenir à tous (Our Common Future)*.